Action Cœur de Ville Montbrison

Plan façades

Réunion d'information propriétaires – secteur quai du Vizézy – 23/01/23

Un plan façades en 3 axes

Investir

- Nouveau dispositif de subventions
- Ravalements obligatoires

Conseiller

- Charte couleurs + nuancier
- Fiches pédagogiques
- Cahier des charges pour les entreprises
- Architecte-conseil

Mobiliser

- Communication
- Réunions avec les propriétaires et professionnels
- Contrôles

Nouveau dispositif de subventions Ville

3 niveaux de subvention selon la complexité des travaux :

- Rénovation simple (travaux les plus courants et les moins coûteux) :
  - *Taux de subvention : 25%*
  - *Plafond : 25 € / m²*
- Rénovation technique : 35%
  - *Taux de subvention : 35%*
  - *Plafond : 70 € / m²*
- Rénovation d'éléments patrimoniaux : 45 %
  - *Taux de subvention : 45 %*
  - *Plafond : 200 € / m²*

Bonus de subvention pour les quais du Vizézy :

+ 10% si travaux terminés avant le 30/06/24

+ 5% si travaux terminés avant le 30/06/25

Autres aides mobilisables

- **Bonus Loire Forez agglomération :** jusqu'à 3 000 € de subvention

- **Aide Fondation du patrimoine :**

  Aide différente selon le niveau d'impôt du propriétaire :

  - *Si > 1 300 € d'impôt sur le revenu ➔ 50% à 100 % de réduction d'impôt*
  - *Si < 1 300 € d'impôt sur le revenu ➔ Subvention jusqu'à 3 000 €*

➔ ***La Ville de Montbrison centralise les dossiers***

Les ravalements obligatoires

- **Les ravalements obligatoires concernent :**
  - Les parties d'immeubles qui n'ont pas fait l'objet de travaux d'entretien depuis 10 ans
  - Les parties d'immeubles non conformes aux documents d'urbanisme

- La Ville prend un arrêté de ravalements de façades obligatoires pour chaque section des quais :

- **Section 1** (du 4 au 26 rue Tupinerie inclus + 5 bd Chavassieu) : **Février/mars 2023**
- **Section 2** (du 28 au 60 rue Tupinerie inclus) : **Janvier 2025**
- Après 2027 : Autres sections

- Délai : 2 ans pour réaliser les travaux

Les outils pour vous accompagner

L’architecte-conseil – Mme Nathalie Sandt

Rôle :

- Visite l’immeuble avec le propriétaire
- Etablit une fiche de suivi de l’immeuble et prescrit les travaux à réaliser
- Conseille les propriétaires, la ville et l’architecte des bâtiments de France

Le nuancier communal et la charte couleur

- Travail avec une coloriste - Mme V. Godefroy - et l'architecte des bâtiments de France

- Un large éventail de couleurs et de possibilités d'associations

- De nouvelles couleurs pour enrichir l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine

Nuancier (1/2)

LA PALETTE GLOBALE: MODENATURES, FOND DE FAÇADE, SOUBASSEMENT

° *La lettre (M): Indiquent les couleurs qui doivent être utilisées uniquement pour les modénatures*

S 1010 Y30R (M) FF01	S 2005 Y30R FF02	S 1015 Y30R (M) FF03	S 1515-Y40R FF04	S 2020-Y40R FF05	S 2030 Y20R FF06	S 3030-Y20R FF07	S 2010 Y30R FF08
S 2005 Y70R FF09	S 2010 Y70R FF10	S 3010 Y90R FF11	S 4010 R10B FF12	S 5500 N FF13			
S 3010-B90G FF14	S 2010 Y20R FF15	S 2010 G70Y FF16	S 2005 Y20R FF17	S 5005 Y50R FF18			
S 1020 Y80R FF19	S 3030 Y60R FF20	S 2030 Y65R FF21	S 3020 Y70R FF22	S4020 Y FF23	S 4010 G50Y FF24		

Nuancier (2/2)

LA PALETTE PONCTUELLE: FENÊTRES, VOLETS, SERRURERIES, COMMERCES

Fenêtres et volets

RAL 1013 M02 | S 1510 Y10R M03 | S 1510 Y20R M04 | S 2005 Y20R M05

S 2005 Y40R M06 | S 2005 G70Y M07 | S 4010 Y40R M08 | S 2010 Y20R M09 | S 3010 G90Y M10

Commerce en applique

S 2020 G70Y M11 | S 3502 B M12 | S 3005 Y50R M13 | S 3005 Y80R M14 | S RAL 7044 M15 | S 2030 Y20R M16

S 5010 Y30R MC17 | S 6005 Y50R MC18 | RAL 7039 MC19 | S 5502 Y MC20 | S 5010 G90Y MC21 | S 5010 Y50R MC22

S 5010 B70G MC23 | S 5040 Y90R MC24 | RAL 8004 MC25 | S 6030 R10B MC26

Serrureries et commerce en feuillure

S 7010 G30Y MS01 | S 8005 Y80R MS02 | RAL 7043 MS03 | RAL 7022 MS04

Illustration : simulation section Ouest des quais

Exemple d’ambiance chaude

Illustration : simulation section Ouest des quais

Exemple d’ambiance plus pastelle

Illustration : simulation section Ouest des quais

Exemple d’ambiance tonique, saturée et contrastée

Illustration : simulation section Ouest des quais

Exemple d’ambiance plus froide

➔ ***Définir ensemble la nouvelle composition des quais***

Les fiches pédagogiques

1- MODIFIER SA FACADE EN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

2- COMPRENDRE LA COMPOSITION ET L'ÉPOQUE DE SA FACADE

3- COMPRENDRE LES CARACTÉRISTIQUES DES MAÇONNERIES ANCIENNES

4- COMPRENDRE LES CARACTÉRISTIQUES DES MENUISERIES ANCIENNES

5- COMPOSER LES DEVANTURES COMMERCIALES ET LES VITRINES

6- L'INTÉGRATION DES ELÉMENTS TECHNIQUES

7 MODÉNATURES ET TOITURES

8- RÉNOVATION THERMIQUE

** Présentation et photographies provisoires*

Travaux et protection du Vizézy

- Le Vizézy est une rivière protégée (zone Natura 2000)

- Documents à joindre lors du dépôt des autorisations d'urbanisme par chaque propriétaire :

- Dossier loi sur l'eau : rédigé par la Ville
- Evaluation d'incidence Natura 2000 : pré-remplie, à signer
- Charte sur la conduite des travaux : rédigée par la Ville, à signer et à faire respecter aux entreprises

- Pour certains immeubles nécessitant l'installation d'échafaudages dans le lit de la rivière : Travaux uniquement de mai à mi-octobre (météo, hors période de reproduction des poissons)

- Objectif : Réaliser des travaux collectivement par groupes d'immeubles

Contacts et informations

Autorisations d'urbanisme, travaux à réaliser et couleurs :

Service urbanisme

04 77 96 39 18

urbanisme@ville-montbrison.fr

Subventions Ville et autres organismes :

Kévin Brun

Chargé de projets Action Cœur de Ville Montbrison

06 86 24 24 11

kevinbrun@loireforez.fr

www.ville-montbrison.fr/au-quotidien/action-coeur-de-ville/plan-facades